

Tendance



Photos : Carré Bleu / Piscinelle - DR

PISCINES SMALL IS BEAUTIFUL !

L'été touche à sa fin, il est (déjà) temps de penser aux beaux jours de 2014, pourquoi en envisageant l'installation d'une piscine. Avec cette tendance vérifiée depuis quelques saisons, la longueur des bassins tend à diminuer depuis afin de s'adapter au mieux aux contraintes des demeures anciennes ou historiques.



derrière ces atouts techniques, le bois est également une tendance esthétique chez les deux poids lourds du marché que sont **Piscinelle** ou Carré Bleu. Et pour profiter de sa piscine au mieux lors de soirées d'été prolongées jusqu'au crépuscule rien de tel que de penser à l'équiper d'éclairage. Comme les systèmes d'éclairage à leds, qui permettent de changer la couleur de l'eau et de plonger le temps d'une soirée dans une eau rouge, bleue, verte ou jaune ! Le tout grâce à une télécommande...

La piscine sans contraintes

De manière générale, avant de se lancer dans les travaux, il faut savoir qu'une piscine doit disposer d'au minimum 4 m de large pour y nager, 1,60 m de profondeur pour y plonger, et 2,20 m si vous désirez un vrai plongoir. Du côté des formes, le rectangle traditionnel est toujours le plus prisé, surtout si il est réalisé en béton. Mais la grande nouveauté en 2013 reste l'avènement des petites piscines, à l'image de celles la ligne Liberty (Piscinelle), une gamme de piscines sans contraintes administratives et sans taxes, disponible à des tarifs autrefois inimaginables, en tout cas sous la barre symbolique des 10 000 €. D'une surface inférieure à 10 m², ces modèles peuvent être installés en toute liberté sans déclaration de travaux ou permis de construire, hors sites classés bien sûr. Leur format XS les dispense de taxe d'habitation et de taxe foncière. De plus, cette taille permet à ces nouvelles piscines de s'intégrer à des surfaces plus petites comme des patios, des sous-sols et autres lieux exigus. L'idéal pour s'adapter aux contraintes d'une demeure chargée d'histoire(s) !

Infos : www.piscinelle.com / www.carrebleu.fr

Décider de construire une piscine dans son jardin ou à l'intérieur de sa maison n'est pas uniquement un achat plaisir. Sachez que cette dépense s'avère être un bon placement, qui augmentera la valeur d'un bien de manière significative, c'est-à-dire jusqu'à 20%. Tout en permettant de le revendre plus facilement, bien sûr. Afin qu'une piscine traverse les années, rien de tel que de choisir la noblesse de la pierre lors de sa fabrication. Que ce soit la douceur d'une pierre brute aux teintes provençales ou la rigueur d'un granit noir, ierre de Bourgogne, pierre bleue de Soignies ou du Vietnam, pierre de Chine ou de Croatie, granit, travertin, grès naturel, basalte... le choix est vaste et les sources d'inspiration ne manquent pas ! Et pour une intégration parfaite rien ne vaut la chaleur du bois. Exotique ou composite, le bois apporte une convivialité et bien-être dans le contexte quotidien de l'utilisation de sa piscine. Naturel, il a également l'avantage d'être moins glissant qu'une pierre ou qu'un carrelage. Mais

D.P.